

Jacqueline Godet
Ligue nationale contre le cancer
14 rue Corvisart
75013 PARIS

Paris, le 20 avril 2012

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu porter à ma connaissance un certain nombre de positions prises par la Ligue contre le cancer et me demander de vous faire part, sur tous ces points, des réponses que j'y apporterais.

Vous dénoncez notamment à juste titre la stigmatisation des malades du cancer, et je crois devoir commencer par cela, car, pour tout dire, il me semblait que cette question s'était éloignée de l'actualité, au moins sur un plan général. Aussi bien cette rubrique de votre lettre me désole pour ce qu'elle révèle de la permanence d'un problème insupportable.

Notre société a fait, depuis maintenant plusieurs décennies des efforts de sensibilisation, d'éducation et de prévention considérables dans de nombreux domaines où la discrimination peut s'exercer quotidiennement. L'ignorance n'est plus, depuis longtemps, une excuse à ces comportements. Votre propos prouve combien il est nécessaire de ne pas baisser les bras et de persister dans l'effort pour rendre acceptable le comportement de personnes encore mal informées. Malheureusement ce type d'attitude persiste, manifestement à une échelle intolérable, et c'est un problème général, qui touche aussi le handicap par exemple.

Vous le savez, je me propose de créer un Ministère de l'Égalité, qui pourra se saisir de toutes les situations de discrimination, de quelque origine qu'elles soient et dans toutes les dimensions qu'elles peuvent connaître : collectives, individuelles, sous toutes formes d'expression ou de comportement, et de quelque mesure, préventive ou répressive, éducative ou judiciaire, qu'elles puissent relever.

Vous le voyez, cette mesure institutionnelle n'aura pas une portée simplement symbolique. J'escompte d'elle que nous puissions faire, enfin, des progrès décisifs et, bien entendu, la discrimination à l'égard des personnes atteintes de cancer entrera dans les cas qui ressortiront de la compétence de cette nouvelle institution.

Pour en venir, de manière plus générale, aux questions relatives au domaine de la santé, il faut avoir à l'esprit que le contexte économique et financier nous met, dorénavant, dans l'obligation de maîtriser à très brève échéance les déficits publics. Le domaine de la santé, qui conditionne l'équilibre de la sécurité sociale, ne peut être exempté. Nous sommes donc voués à une restructuration en profondeur de notre système de santé, qu'il faut étudier et mettre en place avec tous les professionnels concernés.

Nous devons améliorer le système, son efficacité et ses résultats, dans le cadre de l'enveloppe de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie. Dans ce cadre, nous pouvons néanmoins œuvrer contre la désertification médicale. Nous devons développer le réseau de maisons médicales pluridisciplinaires et inciter à la pratique de la médecine générale en zones rurales, en prévoyant un élargissement du numerus clausus contre promesse d'exercer dans les zones de très faible densité médicale.

Il devient, de même, nécessaire de faire évoluer la spécialisation des médecins vers la prévention, les pathologies chroniques et la gériatrie par exemple. Ces secteurs médicaux sont de plus en plus sollicités, et il convient de mieux intégrer pharmaciens et infirmiers dans la réalisation de la mission.

La question des dépassements d'honoraires est aussi, comme vous l'avez souligné, un enjeu moral. Ces pratiques doivent être encadrées, et des modes de rémunérations différents au forfait doivent être mis en place. L'accès aux soins est une priorité, à la fois sociale et de prévention.

J'ajoute que la recherche doit rester une grande cause nationale et l'on sait bien que, dans le cas du cancer, son rôle est primordial.

Espérant avoir ainsi éclairé votre perception de mes projets dans le domaine de la santé, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'estime que je porte à l'action de la Ligue pour le soutien des malades, ainsi qu'en faveur de la prévention et de la recherche, et en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

